

Émissions atmosphériques

SDG 11

GRI 305-6, 305-7

Bell possède et exploite des équipements soutenant son réseau et ses activités connexes partout au Canada. Certains de ces équipements peuvent émettre des polluants atmosphériques.

Nous gérons plus de 15 000 systèmes de climatisation et de réfrigération, près de 1 000 systèmes d'extinction d'incendie et plus de 5 500 génératrices. Nous limitons les émissions de contaminants en gérant de façon responsable les programmes associés à ces pièces essentielles à nos infrastructures et services.

Rejets d'halocarbures

Dans le cadre de ses activités, Bell opère des systèmes de climatisation, de réfrigération ou d'extinction des incendies qui contiennent des halocarbures. Ces derniers sont des composés chimiques utilisés comme réfrigérants ou agents de lutte contre les incendies. Les types d'halocarbures les plus utilisés sont les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) et les hydrofluorocarbures (HFC). Ces substances chimiques contribuent au réchauffement planétaire lorsqu'elles sont rejetées dans l'atmosphère.

En raison du risque que posent les halocarbures pour l'environnement, la réglementation canadienne régit la déclaration et l'élimination des rejets d'halocarbures. Les programmes fédéraux et provinciaux visent également l'élimination progressive des HCFC et des HFC. L'engagement de longue date de Bell à gérer de façon responsable les halocarbures conformément aux règlements applicables a donné lieu à de nombreuses avancées au cours des 10 dernières années, notamment :

- la mise en œuvre d'un processus de signalement de toutes les fuites d'halocarbures;
- l'élaboration et l'exécution de plans d'élimination progressive des HCFC et des HFC;
- le remplacement des systèmes de climatisation et de réfrigération de façon responsable et, dans la mesure du possible, par des systèmes utilisant des solutions de rechange aux halocarbures;
- l'aide au développement de systèmes de climatisation utilisant le CO₂ comme réfrigérant.

Malgré un entretien préventif et régulier des systèmes, nous ne sommes pas à l'abri des rejets d'halocarbures en raison de défauts mécaniques ou de pannes sur des pièces.

En 2022, le nombre de fuites d'halocarbures a diminué de 13 % par rapport à 2021. Les fuites totales des systèmes de climatisation et d'extinction d'incendie ont représenté 5 931 kg d'halocarbures, soit une augmentation de 23 % par rapport au volume de fuites en 2021. Cependant, cette quantité ne représente que 0,9 % des 649 tonnes d'halocarbures que nous utilisons partout au pays. Afin de réduire davantage les fuites et de contrôler tout impact futur, nous effectuons des analyses des causes principales des rejets et des cycles de vie des équipements.

	TENDANCE	2022	2021	VARIATION
Poids total utilisé (tonnes)	↓	649	680	-4.5%
Nombre de fuites	↓	308	353	-13%
Quantité totale ayant fui (kg)	↑	5,931	4,825	+23%
Proportion de quantité ayant fui	↓	0.9%	0.7%	-70%

Émissions sonores

Bell utilise des équipements pouvant générer du bruit pour soutenir ses opérations. Même les machines les plus récentes et les plus avancées produisent parfois du bruit. Nous limitons nos émissions sonores en évaluant et en corrigeant les niveaux acoustiques élevés lorsque des équipements à proximité d'un élément sensible¹ ou dans une zone sensible² sont installés, modifiés ou remplacés, et lorsqu'une plainte relative au bruit nous est signalée.

Si les techniciens de Bell ne peuvent résoudre eux-mêmes un cas de bruit élevé, les services d'acousticiens professionnels sont retenus afin de vérifier si les émissions sonores sont conformes aux normes de Bell et aux règlements applicables. Bell prend des mesures correctives lorsque les niveaux de bruit dépassent ces normes ou si la quiétude du voisinage est en jeu, malgré la conformité aux niveaux sonores autorisés.

Hydrocarbures et autres émissions

GRI 305-6

Bell utilise des génératrices partout au Canada pour soutenir ses opérations et assurer un service continu en cas de panne d'électricité. Nos génératrices sont alimentées au diesel, à l'essence, au propane ou au gaz naturel. Par conséquent, l'exploitation de ces génératrices produit des émissions atmosphériques, notamment du monoxyde de carbone (CO), des oxydes d'azote (NOx), des oxydes de soufre (SOx), des composés organiques volatils (COV), des particules (PM) et des particules totales (TPM). Dans les dernières années Bell a remplacé, autant que possible, ses vieux équipements par des génératrices tier 4 conformes aux normes d'émissions atmosphériques les plus propres.

Même si nous ne faisons pas le suivi systématique de toutes nos émissions atmosphériques, nous calculons les émissions de CO, de NOx, de SOx, de COV, de PM et de TPM de nos plus grands bâtiments afin de vérifier si nous dépassons ou non les seuils réglementaires de déclarations. Nous mesurons également les émissions atmosphériques de ces installations chaque fois qu'un

¹ Les éléments sensibles comprennent les endroits comme les hôpitaux, les établissements d'enseignement, les hôtels et les aires de loisirs.

² Les zones sensibles comprennent les zones résidentielles, les parcs ou réserves provinciaux et les fermes d'élevage.

changement dans les activités du site pourrait avoir une incidence sur les niveaux d'émissions. Depuis 2012, les résultats annuels indiquent que nos émissions sont toutes inférieures aux seuils de déclaration de l'[Inventaire national des rejets de polluants](#).

Perspectives futures

Bell s'efforce de maintenir des programmes rigoureux de gestion des émissions à l'air afin de :

- limiter les émissions d'halocarbures et d'éliminer progressivement ces produits chimiques de nos activités, conformément aux plans et aux échéanciers d'élimination progressive;
- explorer les occasions d'utilisation d'équipements qui répondent aux besoins opérationnels tout en offrant des solutions de rechange aux halocarbures;
- limiter les émissions sonores et, par conséquent, de protéger le bien-être de tous les récepteurs acoustiques;
- limiter les émissions d'hydrocarbures et d'autres contaminants atmosphériques;
- explorer des solutions utilisant l'énergie renouvelable qui peuvent remplacer nos génératrices conventionnelles.

Dans la mesure où cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.